



santé
famille
retraite
services

Titre Emploi Simplifié Agricole
Récapitulatif de cotisations pour
la DSN de Janvier 2025

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

46700 Soturac

Convention collective : **7024 - Convention collective nationale PA /CUMA**

Siret : **380 673 434 00029**

APE : **0111Z**

Le paiement sera à effectuer au plus tard le **25/02/2025**

Le règlement sera à effectuer en fonction du mode de paiement que vous avez mis en place auprès de votre MSA (prélèvement, virement, télévirement, chèque).

Pour la DSN envoyée le, 14/02/2025

Cotisations

Cotisations Part Patronales (PP)	74,08 €
dont exonération :	0,00 €
dont réduction :	179,15 €

Cotisations Part Ouvrières (PO)	131,53 €
dont exonération :	0,00 €
dont réduction :	0,00 €

Montant total des cotisations	205,61 €
--------------------------------------	-----------------

Prélèvements à la source (PAS)	0,00 €
---------------------------------------	---------------

Montant net à payer (Cotisations + PAS) : 205,61 €